



Assemblée générale ordinaire de l'Association  
« De Cour à Jardin », le jeudi 21.11.2019 à la salle  
polyvalente d'Attalens

## Procès-verbal

---

### 1. Salutations

La présidente Vanessa Lopez fait un discours de bienvenue et de remerciement pour les 10 ans de l'Association à 20h07. Elle remercie le comité actuel et passé, ainsi que les animateurs actuels et passés. Vanessa fait ensuite un historique de l'Association *De Cour à Jardin*.

Vanessa excuse les communes d'Oron, de Remaufens, de Bossonnens et d'Attalens qui n'ont pas pu être présentes, ainsi que différents parents et les vérificateurs des comptes Laurent Musy et Valérie Derbigny.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente lit l'ordre du jour. Aucun point supplémentaire n'est demandé pour l'ordre du jour, donc l'ordre du jour proposé est adopté.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2018

Les gens présents ne désirent pas la lecture du procès-verbal. Ce dernier est accepté à l'unanimité sans modifications.

### 4. Rapport année scolaire 2018-2019

La présidente fait un bref rappel des faits marquants de l'année scolaire 2018-2019 :

- Atelier adultes-enfants 3-6 ans: 8 participants. Le cours aurait besoin d'1 ou 2 duos supplémentaires pour mieux tourner financièrement. Les participants ont beaucoup de plaisir, c'est un cours très vivant.
- Atelier enfants 7-13 ans: il s'agit du cours avec le plus de participants, 19 en 2018-2019 ; les enfants ont joué un spectacle annuel : « Le manoir en folie ». Vanessa relève que l'Association met en avant la participation à la création du spectacle (décor, costumes, etc.) ; le dernier cours avec les parents remporte toujours un franc succès. Comme tous les deux ans, les élèves ont eu le droit à notre traditionnel week-end au chalet du Châh
- Atelier «impro » ados: Vanessa relève la volonté des élèves ayant atteint le C.O. de continuer leur parcours théâtral au sein de l'Association. Après de nombreuses demandes, un cours pour les ados d'improvisation a donc été ouvert. Il y a eu 11 participants. Ils ont joué cette année un concept nommé « 1 porte, 2 portes » ; les ados ont également participé à l'animation des 70 ans du FC Bossonnens. Vanessa relève que c'est un honneur et un plaisir de participer aux activités d'autres associations de la région.

- Atelier adultes « impro » dès 16 ans: il y a eu 10 participants ; il y a chaque année un noyau qui reste et quelques nouveaux qui viennent s'ajouter. Les adultes ont fait en fin d'année un match d'impro avec les ados.
- Stages d'été 6-14 ans: le stage a très bien fonctionné en été 2019 avec 24 participants sur 2 semaines de stage.
- Projet d'échange culturel et théâtral entre la Suisse et le Sénégal : nous avons organisé un week-end de soutien pour le projet avec des ateliers mélangeant les arts Suisses et Sénégalais (danse, musique, théâtre), un repas de soutien avec diverses animations et un vide grenier qui a eu un peu moins de succès à cause du manque de publicité notamment; l'échange Suisse-Sénégal s'est bien déroulé. Nous sommes partis en décembre 2018 au Sénégal où nous avons participé à des activités culturelles et travaillé sur le spectacle « l'Arbre de la Discorde » qui s'est joué au théâtre national à Dakar. Quant aux Sénégalais, ils sont venus en avril 2019, ont participé également à des activités culturelles et le même spectacle a été joué à Bulle, à l'aula du C.O.
- Sorties facultatives : des sorties facultatives au théâtre sont proposées aux adultes, enfants et parents participant aux différents cours. Nous sommes allés voir « Peau d'Âne » et « Circus Incognitus ». Vanessa relève que de nombreux participants aux ateliers adorent le théâtre mais n'ont pas forcément l'occasion d'y aller. Ces sorties facultatives permettent de former aussi le « regard du spectateur ». Qui plus est, la saison culturelle de l'Univers@lle est devenue très attrayante.

Un petit sketch est joué à la suite du rapport de l'année scolaire 2018-2019.

## 5. Présentation des comptes 2018-2019

Chantal, caissière, fait la lecture des comptes de l'année 2018-2019.

Les dépenses s'élèvent à	64'301.24 frs
Les recettes s'élèvent à	60'093.15 frs
Le déficit s'élève à	4'208.09 frs

Chantal lit le rapport des vérificateurs. A l'unanimité, les comptes sont acceptés. Le déficit de cette année 2018-2019 est dû au fait qu'en 2017-2018, nous avons déjà eu des entrées importantes d'argent pour le projet Suisse-Sénégal, qui ont été prises en compte dans l'exercice 2017-2018 et non en 2018-2019.

Un petit sketch est joué à la suite de la présentation des comptes. Vanessa explique en détails le budget pour l'année suivante. Ce dernier est approuvé.

## 6. Nomination des vérificateurs des comptes 2019-2020

Nous devons nommer des vérificateurs. Marion Konrad et Anne-Flore Devez se proposent pour être vérificateurs des comptes pour les deux prochaines années.

## 7. Projets 2019-2020

- Cours adultes-enfants (3-6 ans) : nous recherchons davantage de duos idéalement pour que ce cours ne soit pas financièrement déficitaire. Vanessa donne ce cours
- Cours enfants 7-14 ans : le cours a beaucoup de succès avec de nombreux participants. Il a été divisé en deux, sous forme de 2 horaires différents car il y a beaucoup de monde. Nadia, secondée de Noumina et parfois avec l'aide de Jeanne ou Vanessa, donne le cours.
- Cours théâtre ados 12-18 ans : les ados voulaient écrire une pièce de théâtre pour enfants cette année. C'est en création en ce moment. Il s'agit d'une pièce sur deux mondes qui vont se rencontrer : un monde imaginaire et un monde « sombre ».
- Cours impro adultes dès 16 ans : Anna Krenger est animatrice régulière, et organise des remplacements quand elle ne peut pas être présente.
- Stages de théâtre : ils auront lieu en été, ou peut-être pendant les vacances de Pâques.
- 10 ans de l'Association
  - Un week-end de fête aura lieu le week-end des 2-3 mai 2020 avec des présentations des différents cours à Ecoteaux.
  - Des cadeaux à nos participants sont prévus pour marquer le cap de ces dix ans.

## **8. Réélection du comité**

Le même comité réitère pour une nouvelle année. Nadia va participer aux séances du comité.

## **9. Divers**

Aucun divers n'est à relever. Vanessa clôt à 21h08 l'assemblée.

Pour l'Association « De Cour à Jardin »  
 Le secrétaire  
 Arnaud Pittet